

Points d'information du DRMG et du CMDP

À l'intention des médecins,
des dentistes et des pharmaciens

Coronavirus
(COVID-19)

23 OCTOBRE 2020

Directives et messages importants

1- REGROUPEMENT D'ACTIVITÉS DE DÉPISTAGE À LA CDD EXPOCITÉ

Depuis le 21 octobre, les services de dépistage sans rendez-vous de la clinique désignée de dépistage (CDD) Fleur-de-Lys sont offerts à l'intérieur d'ExpoCité, avec un accès ambulatoire, 7 jours sur 7, de 7 h à 20 h. Ce changement permet à la clientèle de passer un test de dépistage de la COVID-19 dans un environnement confortable et accessible à la fois pour elle et le personnel. Ce regroupement d'activités permet aussi de réaliser jusqu'à 2000 tests par jour dans cette seule installation. Pour plus d'information sur les critères d'admission et les lieux de dépistage de la COVID-19, rendez-vous sur le [site Web du CIUSSS de la Capitale-Nationale](#).

2- AJOUT IMPORTANT À LA REQUÊTE COVID-19 – USAGERS ADMIS OU HÉBERGÉS

Dans la nouvelle [Requête COVID-19](#) le nom du prescripteur est maintenant préalablement inscrit, soit Julie Bergeron, conseillère en soins infirmiers PCI (code abrégé BERJUA) du comité tactique de la sécurité civile, pour contrer des écarts importants dans le suivi des résultats. Nous tenons à rappeler l'importance d'identifier la bonne priorité, telle que décrite à l'annexe 2 de la [Procédure multidisciplinaire](#) relative au dépistage de la COVID-19 sans ordonnance. Consultez la [note de service](#) pour plus de détails.

3- RECOMMANDATIONS POUR ADMISSION DANS LES UNITÉS DE SOINS PALLIATIFS ET SOINS DE FIN DE VIE

Les directives pour les soins palliatifs et de fin de vie du MSSS du 5 octobre stipule notamment, « qu'aucun cas de la COVID-19 confirmé n'est admis dans les unités de soins palliatifs afin de maintenir ces unités en zone froide en centre hospitalier, centre d'hébergement et de soins de longue durée, maison de soins palliatifs et site non traditionnel de soins (CH, CHSLD, MSP, SNT). Ainsi, les SPFV à domicile seront privilégiés. » Les experts cliniques et les membres du Comité stratégique prévention et contrôle des infections, ont émis des recommandations à cet effet. Pour en savoir davantage, consultez la [note de service](#).

4- EXTRÊME RIGUEUR DANS L'APPLICATION DES MESURES DE PCI

Les suivis et les audits constants en matière de PCI sont toujours importants, particulièrement dans les entrées et les sorties de nos installations, mais aussi à l'égard des habitudes de nos employés. Il faut s'assurer qu'ils portent les EPI et qu'ils respectent rigoureusement les règles de distanciation. La première vague nous a montré qu'il y avait transmission dans les zones froides, lors des pauses, des heures de repas ou des regroupements extérieurs sur nos terrains. Il nous faut donc faire preuve d'une grande vigilance, surtout dans le contexte actuel, pour assurer le respect des mesures de PCI. Celles-ci peuvent faire une véritable différence pour notre clientèle vulnérable et nos collègues et nous permettre de maintenir nos services.

5- DU DÉLESTAGE TEMPORAIRE D'ACTIVITÉS DANS LES HÔPITAUX DE CHARLEVOIX

Compte tenu de l'évolution de la situation épidémiologique dans la région de Charlevoix et de l'écllosion de COVID-19 présentement en cours à l'Hôpital de La Malbaie, le CIUSSS de la Capitale-Nationale annonce le délestage temporaire de certaines de ses activités dans la région afin de maintenir des soins sécuritaires pour la population, tout en assurant la disponibilité continue et la stabilité de la main-d'œuvre au sein de ses installations. [Lire le communiqué](#)

6- RESSERREMENT DE L'OFFRE EN IMMUNOGLOBULINES NON SPÉCIFIQUES

Le 27 avril dernier, le MSSS appelait à une mobilisation des établissements afin de réduire de 10 % les utilisations d'immunoglobulines non spécifiques (Ig). Considérant la pandémie de COVID-19 le ministère, selon les recommandations d'Héma Québec et avec l'appui du Comité consultatif national de médecine transfusionnelle, appelle maintenant à une réduction de 20 % des utilisations en IgIV. Pour en savoir davantage, consultez la [lettre du ministère](#) en date du 21 octobre.

7- VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière débutera le 2 novembre prochain dans l'ensemble de la Capitale-Nationale (Charlevoix, Québec et Portneuf) **sur rendez-vous seulement**. Pour connaître toute les modalités et accéder aux outils de communication, consultez la [communication](#) transmise par Isabelle Samson, directrice des services professionnels.

8- VACCINATION DES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

En fonction des critères d'admissibilité à la vaccination gratuite, le CIUSSS de la Capitale-Nationale concentrera ses efforts à vacciner les travailleurs de la santé qui donnent des soins ou qui sont en contact étroit avec les personnes à risque élevé de complications en centre hospitalier et en centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD). Les cliniques de vaccination pour les travailleurs de la santé se tiendront donc du 3 au 26 novembre prochain dans certains centres d'hébergement et hôpitaux du territoire (Portneuf, Québec et Charlevoix). Voir le [calendrier](#).

RPA et CHSLD publics, privés et privés conventionnés

Le vaccin est maintenant gratuit pour à l'ensemble des résidents des RPA et des CHSLD publics, privés et privés conventionnés de la région.

9- LANCEMENT DES DIALOGUES VITAM

VITAM, le centre de recherche sur la santé durable affilié à l'Université Laval, lance les Dialogues VITAM. Ce sont des rencontres virtuelles pour faire le point sur un sujet d'actualité ou d'intérêt dans le domaine de la santé durable, à partir des connaissances scientifiques, du savoir issu de la pratique et de l'expérience des citoyens. La première rencontre a lieu le 28 octobre sur le thème [Ma vie en contexte de pandémie](#). Information : 418 529-9141, poste 3434, ou par courriel rayonnement.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

10- ÉTAT DE SITUATION

Capitale-Nationale : Pour connaître l'ensemble de la situation, consultez la page [CORONAVIRUS \(COVID-19\)](#) du site Web du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Vous y trouverez de l'information sur les sujets suivants :

- [État de situation](#) ;
- [Nombre de cas positifs et rétablis](#) ;
- [Carte des paliers d'alerte et des mesures en vigueur par région](#) ;
- [Liens utiles](#)

Québec : Pour connaître l'état de situation provincial, consultez :

- [INSPQ – Données Covid-19 au Québec](#).
- [État de situation des cas confirmés par CHSLD au Québec](#)

11- FRÉQUENCE DE DIFFUSION DU BULLETIN COVID-19 - MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS

Les bulletins destinés aux médecins, dentistes et pharmaciens sont dorénavant diffusés selon la disponibilité des informations et la pertinence de la diffusion. Soyez toutefois assurés qu'au besoin, il sera toujours possible de produire un bulletin express ou d'augmenter la fréquence de diffusion.